

**ENDURO SPRINT
REGLEMENT CHAMPIONNAT DE PROVENCE
2025**

Le Championnat de Ligue de Provence d'Enduro Sprint se déroulera à partir du **26 avril 2025** et en conformité au règlement FFM e n d u r o 2025. Il est ouvert à tous les pilotes de nationalité française, toutes cylindrées confondues, licence Inter, NCO et NJ3C.

1 – TITRES :

Les **TROIS** premiers du championnat seront titrés **au scratch dans la catégorie :**

- **Elite** : la catégorie Elite est composée des Pilotes Elite 2024 ayant marqué des points au scratch élite
Les pilotes hors liste, souhaitant rouler en Elite pour le championnat de ligue pourront en faire la demande par mail à la commission d'enduro AVANT LE 1 MARS 2025.
- **Ligue 1** : E 1 – E 2 – E 3 (pilotes licenciés NCO)

NB :

E 1 = de 100 cc à 125 cc 2T et de 175 cc à 250 cc 4T

E 2 = de 126 cc à 250 cc 2T et de 290 cc à 450 cc 4T

E 3 = de 290 cc à 500 cc 2T et de 475 cc à 650 cc 4T

- **Vétérans** : + de 37 Ans au 01/01/2025 (Nota : classement scratch)
- **Vétérans II** : + de 47 Ans au 01/01/2025 (Nota : classement scratch)
- **50 cc / 12 au jour de la manifestation à 15 ANS en NJ3C**
- **125 cc espoirs / 13 au jour de la manifestation à 15 ANS en NJ3C**
- **Féminines (enduro et MX)**
- **Motos Vintage** : pilotes avec une licence NCO, motos jusqu'à l'année **1994**
- **Licences à la journée classement jour**
- **Motocross** :
85 cm3, MX1, MX2, vétérans et féminine

ATTENTION :

Le classement sera établi sur la totalité, chaque jour étant considéré comme une manche.

Pour être classé au Championnat de ligue, un pilote doit être licencié à l'année dans la ligue de Provence.

Pour classer une catégorie au Championnat de Ligue, le nombre de participants doit être au moins de 3 au départ d'une manche. Pour être classé, un pilote devra avoir participé à 75 % du championnat. Les premiers points marqués déterminent la catégorie de classement pour la saison.

2 – CLASSEMENTS :

Le barème des points attribués par jour d'épreuve est le suivant :
par catégorie : 25.22.20.18.16.15.14.13.12.11.10.9.8.7.6.5.4.3.2.1. du premier au vingtième. Les pilotes ne pourront concourir et être titrés que dans une seule catégorie. Les pilotes extérieurs à la ligue ne marqueront pas de point.

NOTA : En fin d'année, un scratch national sera établi afin de déterminer les pilotes qui monteront en élite

3 – ENGAGEMENTS :

Les droits d'engagements sont fixés à **70 €** pour 1 Jour, **130 €** pour deux jours.
Dans le cas d'une épreuve sur 2 jours, les pilotes pourront s'engager pour une seule journée ;

ATTENTION

Engagement en ligne OBLIGATOIRE sur ffm.engage-sports.com

Les numéros de course seront attribués et les plaques seront fournies par le club.

4 - VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES :

- Vérifications administratives :

- Licence FFM 2025.
- **Les licences une manifestation sont à prendre et à régler UNIQUEMENT sur le site de la FFM de l'épreuve.**
- Carte grise du motorcycle – Procès-Verbal de réception établi par le service des mines (pour les réceptions à titre isolé)
Les W garage et cartes grises provisoires ne sont pas autorisés. Les motos devront répondre à la législation française en termes d'immatriculation et plus particulièrement à la validation des cartes grises étrangères (délai de 3 mois à compter de la 1^{ère} date de mise en circulation).

- Vérifications techniques :

Au contrôle technique, les motos devront être en conformité avec le règlement du Championnat de France (Plaques d'immatriculation, les garde-boues arrière plats style Cross sont interdits, carter de chaîne, mousse de guidon, normes phoniques nationales)

MOTO ENDURO défini par la carte grise et la présence de pneus enduro FIM AVANT et ARRIERE
Elite : liste définie par la LMRP et la FFM
Féminine
Ligue 1 : E1, E2, E3, Vétérans / Super vétérans
Motos anciennes jusqu'à l'année 1994

IMPORTANT : Les machines Enduro devront être conformes aux normes de bruit et de sécurité correspondants aux RTS enduro. Dans le cas contraire, elles seront classées en catégorie MOTOCROSS.

ATTENTION : 109 db pour les machines enduro en 2025

Les motos et les équipements pilotes doivent être conformes au règlement FFM et au Code de la Route (feux de croisement en état). Les feux de croisement sont obligatoires durant toute l'épreuve.

MOTOCROSS pneu libre

Norme de bruit et sécurité correspondant aux règlements Moto Cross

ATTENTION : 109 db pour les machines motocross en 2025

Nota : l'engagement ne sera pas remboursé si la moto ne satisfait pas au contrôle Technique. Seuls les casques norme ECE 22/05 et ECE 22/06 seront autorisés. Les casques ayant un appendice aérodynamique (aileron) sont interdits, sauf ceux qui sont homologués.

Conformément au règlement national, les caméras sont interdites

A l'exception des motocross, le contrôle du bon fonctionnement de l'éclairage aura lieu au cours des vérifications techniques.

Nota : En cas de non-fonctionnement au moment du départ, le concurrent sera arrêté après les 20 mètres et devra remettre en état son éclairage avant de repartir.

Le Directeur de Course pourra refuser le départ en cas de non-conformité du pilote et /ou de sa machine.

L'utilisation d'un tapis environnemental ainsi qu'un extincteur de classe B de minimum 2 kg est obligatoire par pilote à l'endroit où l'organisateur autorise l'assistance et le ravitaillement en carburant.

L'utilisation des « tear off » (écrans jetables) est interdite (y compris les modèles avec récupérateur)

5 - DEPART ET PARCOURS

L'ordre de départ sera :

1. Elite Enduro
2. Elite cross
3. National Enduro
4. National cross

L'ordre pourra être modifié par l'organisateur

Le parcours comportera une liaison et au moins 2 spéciales banderolées différentes à parcourir 3 fois chacune dans le temps de course de 6 heures maximum dans l'ordre 1 et ensuite 2.

Un carton de pointage sera donné à chaque pilote au départ, ou sera pointé l'heure de départ (et 1 CP par tour).

L'arrivée pourra être anticipée à la volonté du pilote sans pénalité (il n'y aura pas de parc fermé d'arrivée et s'il y a dépassement du temps de course, les pénalités du règlement enduro seront appliquées.)

Le classement s'établit par le total des 6 temps des spéciales (donc cumulés) et éventuellement des pénalités de retard d'arrivée.

6 - RECLAMATIONS :

Les réclamations doivent être déposées dans les 30 minutes suivant l'affichage des résultats et remises au Directeur de Course accompagnées d'un chèque de 75 € (lorsqu'il s'agit de réclamations relatives au Classement). Cette somme sera remboursée si la réclamation s'avère justifiée.

S'il s'agit d'un démontage moteur la caution est de 75 € pour un moteur 2 Temps et de 150 € pour un moteur 4 Temps. Cette somme sera remboursée si la machine démontée s'avère non conforme ou sera attribuée au pilote qui aura démonté sa machine si la conformité est avérée.

7 - OFFICIELS :

Les officiels suivants seront désignés sur chaque épreuve du championnat :

Par la commission Enduro de la LMRP :

- 1 directeur de course
- 1 arbitre ou Jury
- 1 responsable chronométrage et son équipe
- 1 commissaire technique et son équipe

Par le Club :

- Des commissaires de piste en nombre suffisant sur les spéciales
- Si possible, 2 bénévoles pour aider les commissaires techniques.

8 - SANCTIONS et PENALITES :

Les sanctions et pénalités seront les mêmes qu'en Championnat de France

Le délai de mise hors course est de 30 minutes sauf pour les 50cc et les Féminines pour lesquels il est de 1 Heure.

Nota : Devant le comportement, de plus en plus fréquent, de certains pilotes et accompagnateurs à l'égard des Officiels et des bénévoles des épreuves, tout manquement au code sportif sera sanctionné par le Jury.

9 - CALENDRIER 2025 :

- **26 avril : Prefaissal jour 1**
- **27 avril : Prefaissal jour 2**
- **6 septembre : Grand Lara Jour 1**
- **7 septembre : Grand Lara Jour 2**

LISTE DES PILOTES **ELITE ENDURO**

ABERT-DOSSO Julien
AUBERY Anthony
AUTUORI Sébastien
AUTUORI Stéphane
CHIARISOLI Thomas
CLAQUIN Sébastien
COLOMBAN Julien
COTTET Charles
COTTON Rudy
DAGNA Romain
DOLCI Mathias
ESQUIROL Cyril
MICHEL Grégoire
MILLE Antonin
NALESSO Anthony
OCCELLI Cédric
PHILIBEAUX Enzo
RICHAUD Valentin
ROUGON Jérôme
SANCHEZ Tony
THERIC Neels

LISTE DES PILOTES **ELITE MOTOCROSS**

ARENA Evan
ARENA Kylian
CERESOLA Paco
JOHANN Julien
LAURENT Alexandre
MASCHIO Paolo
MASSE Thibault
NEGRI Antonio